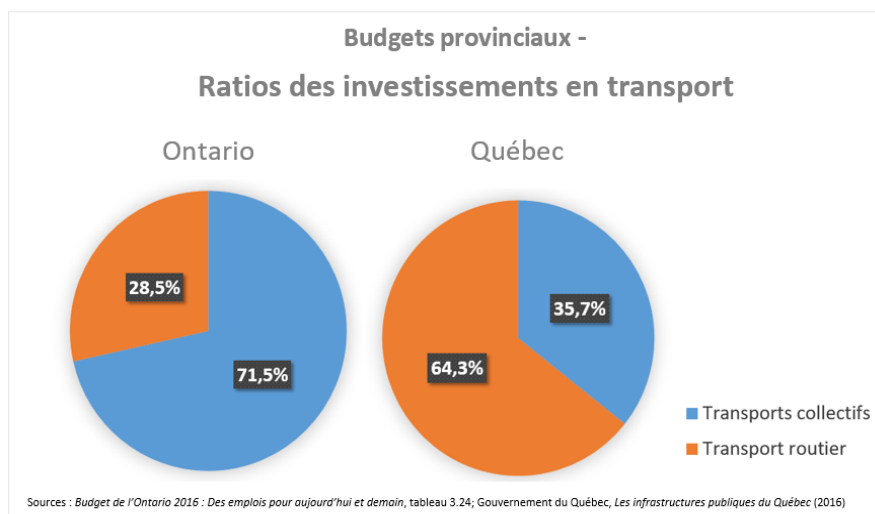


**L'Alliance TRANSIT dévoile ses recommandations budgétaires pour le Québec
Le Québec doit combler le retard de compétitivité avec l'Ontario**

Montréal, le mercredi 15 février 2017 – En cette période prébudgétaire, l'Alliance TRANSIT demande au gouvernement du Québec de combler dès maintenant le retard manifeste du Québec quant au développement de l'offre de transport en commun qui stagne – voire même recule – depuis cinq ans. Les projets annoncés sont emballants mais n'améliorent en rien la situation à court terme. Les coûts liés à la congestion augmentent plus rapidement que le PIB, l'utilisation du transport collectif piétine à cause de la saturation de l'offre, et ce, alors que la croissance économique est faible. Pour s'assurer d'une plus grande prospérité, le Québec devrait s'inspirer de l'Ontario.

L'Ontario mise sur les transports collectifs

Dans son Plan québécois d'infrastructure (PQI), le gouvernement du Québec prévoit que 35% des investissements se dirigeront vers les transports collectifs, contre 65% pour les routes. L'Ontario, qui a déjà entrepris le virage de la mobilité durable, inverse les pourcentages, en prévoyant cette année investir plus de 70% de ses sommes transports en transports collectifs et moins de 30% pour les routes. Sachant que l'effet de stimulation économique résultant des investissements en transport collectif est plus important que celui découlant des dépenses pour les routes, soit trois fois plus d'emploi et de productivité, le Québec doit suivre l'exemple de sa voisine et ainsi combler son retard de compétitivité avec elle.



Le contexte est d'ailleurs particulièrement propice à un changement de paradigme en mobilité. Le programme fédéral d'infrastructure s'accompagne de sommes inégales pour entretenir les réseaux et développer des projets, mais exige une participation de Québec, sans quoi les projets ne se réaliseront pas tous. De plus, le gouvernement du Québec a réussi à atteindre l'équilibre budgétaire, se retrouvant maintenant dans une des meilleures situations financières au Canada.

TRANSIT dévoile donc aujourd'hui ses trois recommandations budgétaires : (1) Rééquilibrer à court terme les investissements en transport afin que la part des investissements en transports collectifs atteignent minimalement 40% dans le PQI ; (2) Rehausser de 5% sur dix ans les investissements en infrastructures, faisant passer le PQI 2017-2027 à 93,1 G\$, dont au moins un tiers du réinvestissement ira au transport en commun, soit 1,4 G\$; (3) Renouveler la politique de mobilité durable échue depuis cinq ans en fixant une cible de 32% d'augmentation de l'offre de transport en commun au Québec sur cinq ans, le double de la politique 2006-2011. Cette politique doit être financée par le marché du carbone.

Consultez les [recommandations budgétaires 2017-18](#) de TRANSIT.

-30-

À propos de TRANSIT

La mission de TRANSIT est de favoriser le développement et l'amélioration des services de transports collectifs au Québec, en s'assurant qu'ils reçoivent le financement nécessaire pour permettre au plus grand nombre possible de citoyens d'en bénéficier. Depuis sa création en août 2011, TRANSIT publie des rapports d'analyse et fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020.

Source

Samuel Pagé-Plouffe
Cell : 514.714.6762
info@transitquebec.org